



DYLAN

Le héros des temps modernes
fustige la modernité

Page E 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 199

LES SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2006

2,20\$ + TAXES = 2,50\$

Métro, boulot et mal de dos

700 000 Québécois
se lèvent chaque jour
avec une douleur
à la colonne
vertébrale



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

C'est un mal sournois. Un petit tiraillement, quelques raideurs, et puis un jour le dos bloque. L'impression d'avoir un nœud dans la colonne. Chaque matin, près de 700 000 Québécois se réveillent ainsi, le rachis en compote. Hommes, femmes, jeunes, vieux. Au total, près de 80 % de la population souffrira un jour ou l'autre d'un mal de dos sévère qui brisera la routine du quotidien. Aujourd'hui, *Le Devoir* se penche — en pliant les genoux, bien sûr — sur ce qu'on a longtemps nommé «le mal du siècle».

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Pour une fois, l'enseignante aurait peut-être dû fléchir devant son élève, car en s'inclinant sans plier les genoux pour soulever un petit autiste de sa classe, Claudia Barbe a senti son dos lâcher. Un grand «crac» sec qui se fait encore sentir au quotidien quatre ans plus tard. «*Je suis comme une petite grand-mère*», dit-elle aujourd'hui, à 31 ans, en attente d'une opération qui soulagera la douleur qu'elle ressent chaque jour, dans

chaque tâche normale qu'elle effectue. Marcher. Monter des escaliers. S'asseoir. Vivre.

Claudia Barbe est loin d'être la seule à souffrir du dos, dans la région de la colonne vertébrale. Ils sont des centaines de millions dans le monde. On raconte que l'ancien directeur de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, commence chacune de ses journées par un bain brûlant pour calmer ses maux de dos. On sait que l'écrivain québécois Jacques Poulin doit écrire debout tellement il souffre des vertèbres, que Mario Lemieux a pris une première re-

traite à 31 ans parce qu'il avait le dos trop amoiché — Andre Agassi raccroche pour la même raison cette semaine —, que le député bloquiste Michel Gauthier n'est pas encore rétabli d'une sérieuse opération pour une hernie discale. On n'a qu'à interroger nos collègues de bureau ou nos voisins de palier pour vérifier: la dorsalgie, c'est pour tout le monde. A chaque dos sa petite histoire déviante.

C'est d'ailleurs le plus largement répandu des problèmes de santé qui affectent la société. Un truc qui frappe sans égard à l'âge ou à la profession. Seulement deux Québécois sur dix finiront leur vie sans avoir jamais ressenti de douleurs lombaires. Chez environ 10 % de la population, c'est chronique. Pour eux, le quotidien se décline en métro, boulot, mal de dos.

Il s'agit notamment de la première cause d'invalidité au Québec. L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, réalisée en 2003, indique que les

VOIR PAGE A 6: DOS

Orford: une coop pourrait remplacer le privé

La municipalité
préfère une
auberge familiale
aux condos annoncés

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

La municipalité de Canton d'Orford prépare depuis deux mois, en collaboration avec des constituantes du Mouvement Desjardins, un projet de coopérative pour assurer la survie du centre de ski tout en épargnant au mont Orford les impacts de la construction de plusieurs centaines d'unités de logement par le secteur privé.

C'est ce qu'a révélé hier au *Devoir* le maire de cette municipalité, Pierre Rodier, qui entend présenter sa proposition aux maires de la MRC mardi, lorsqu'ils se réuniront pour arrêter les termes de la proposition qu'ils entendent acheminer à Québec afin de recruter le plus vaste consensus possible autour d'un développement plus modeste de la montagne.

Afin que la coopérative ait suffisamment de fonds pour acquérir la montagne, développer à ses pieds une auberge de type familial et pouvoir exploiter la station de ski, la municipalité d'Orford entend obtenir rapidement entre 30 000 et 50 000 adhésions à cette coop de ski, qui réunirait aussi les employés de la station et divers organismes de soutien. A 200 \$ par part sociale, cette coop serait ainsi dotée d'un budget de six à dix millions, un capital suffisamment important pour pouvoir emprunter les autres fonds nécessaires à l'atteinte de ses objectifs.

À 200 \$ par
part sociale,
la coop
espérerait
amasser
entre six et
dix millions

VOIR PAGE A 8: ORFORD

BON CONGÉ!

Le Devoir ne sera pas
publié lundi, jour
de la fête du Travail.
De retour mardi.

LE MONDE

La Syrie s'engage à ne pas acheminer d'armes au Hezbollah

■ À lire en page A 7



INDEX

Actualités	A 2	Idées	B 5
Annonces	C 6	Monde	A 7
Avis publics	C 4	Mots croisés	C 4
Bourse	C 2	Météo	C 7
Carrières	C 3	Perspectives	B 1
Décès	C 6	Rencontres	D 2
Économie	C 1	Sports	C 7
Éditorial	B 4	Sudoku	D 5

Gros coups signés FLQ

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

FLQ, c'est l'acronyme racoleur de la Fédération de lutte du Québec, une association qui tente de faire revivre les grandes années de la lutte-spectacle, celle de Johnny Rougeau, d'Édouard Carpentier, de Little Beaver, de Maurice «Mad Dog» Vachon, du géant Ferré et d'autres vedettes populaires. La lutte revient en force, à ce qu'il semble: au Canada anglais, le réseau Global vient de faire

l'acquisition des droits d'Extreme Championship Wrestling (ECW). Les combats d'ECW sont diffusés tard dans la nuit, tous les jours de la semaine. Aux lutteurs québécois, la télévision n'offre cependant plus rien depuis bien des années, hormis quelques mentions au réseau RDS. La lutte regagne malgré tout de la popularité chez nous.

La lutte échappe ainsi sans cesse, depuis au moins vingt ans, à son extinction annoncée.

VOIR PAGE A 8: FLQ



JEAN-FRANÇOIS NADEAU LE DEVOIR

Malicia Lucifera (à gauche) fait souffrir sa rivale, la terrible Anna Minoushka.

Les vraies questions



Robert Calderisi

L'Afrique peut-elle s'en sortir?
Pourquoi l'aide publique ne marche pas

376 pages • 29,95\$

www.editionsfides.com



• LES ACTUALITÉS •

Réforme de l'éducation

L'Alliance
des professeurs
poursuit
sa contestation

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

L'Alliance des professeurs de Montréal (APM) conteste les ambitions de sa commission scolaire en ce qui a trait à la réforme, lui reprochant d'avoir «acheté» les visées du ministère sans oser remettre en question les fondements du renouveau pédagogique.

Voilà ce qu'a souligné hier le président de l'Alliance, Pierre St-Germain, à la tête du syndicat de quelque 8000 enseignants du primaire et du secondaire liés à la Commission scolaire de Montréal (CSDM). La CSDM dévoilait cette semaine ses intentions pour redresser la réforme, promettant de donner un peu de lustre à toutes les recommandations avalisées la semaine dernière par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

«À partir du moment où la CSDM dit qu'elle adhère aux recommandations [de la table de pilotage sur le renouveau pédagogique, publiées il y a une semaine], c'est un peu comme si elle considérait qu'il n'y a pas lieu d'aller jusqu'à la remise en question des fondements de la réforme, elle "achète" tout ce que dit le ministère, affirme M. St-Germain. On nous parle de formation, on nous parle de programmes à refaire, comme si les profs n'avaient pas bien compris et passé le message de la réforme. C'est ce qu'on enseigne et évalue qui n'a pas de sens.»

L'Alliance, qui exige depuis longtemps un arrêt dans la mise en œuvre du renouveau pédagogique, continue de prêcher pour une pause et se dit vivement déçu de la décision du ministre de poursuivre son élan jusqu'au secondaire. Le syndicat, qui a quitté le giron de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et fait désormais partie de la Fédération autonome de l'enseignement, estime qu'«à partir du moment où l'approche par compétences est la même, que les fondements ne sont pas remis en question, rien ne changera pour le mieux», comme l'affirme le président de l'Alliance.

Quant à l'intention de clarifier le bulletin — un souhait de la CSDM —, l'Alliance n'y croit pas: «Ça fait des années que les profs et les parents disent qu'ils veulent un bulletin plus clair et que la CSDM est à la solde du ministère. De toute façon, ce n'est pas l'outil qui pose problème, c'est ce qu'on doit évaluer et enseigner qui n'a pas de sens.»

L'Alliance ne compte pas boycotter la réforme pour la prochaine année scolaire, mais «toutes les voix qui s'objectent à la réforme sont les bienvenues, et elles sont de plus en plus nombreuses», note M. St-Germain. L'APM tient son colloque annuel à la mi-octobre; si le thème y sera la place de la culture à l'école, il y sera également beaucoup question de la réforme.

Le Devoir

Futurs développements immobiliers

Priorité aux vélos sur le Plateau

L'arrondissement réduira l'offre de stationnement pour les automobilistes et l'augmentera pour les cyclistes

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les nouveaux développements immobiliers de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal ne seront plus obligés de comporter des espaces de stationnement. On exigera cependant que chaque nouveau logement soit doté d'un espace pour garer un vélo.

Un projet de règlement qui devrait être adopté mardi soir au conseil d'arrondissement abrogera en effet l'obligation pour les promoteurs d'aménager un nombre minimal de places de stationnement pour les voitures.

On reverra également à la baisse le nombre maximal de places de stationnement. La proportion d'espaces de stationnement permis sera établie à 0,67 pour chaque unité de logement. Ce ratio variait auparavant entre un et deux espaces de stationnement pour chaque nouveau logement, selon la taille des bâtiments. Les hôtels devront quant à eux se contenter d'une place de stationnement pour deux chambres alors que la limite était auparavant d'une par chambre.

«Si on diminue l'offre globale d'unités de stationnement, on rendra moins attrayant l'usage de l'automobile», a expliqué le chargé de communication de l'arrondissement, Michel Tanguay.

Si on met un holà sur les stationnements, c'est tout le contraire pour les supports à vélo. Les nouveaux bâtiments résidentiels du Plateau devront en effet comprendre un espace pour chaque logement. Par le passé, on exigeait seulement une unité de rangement pour deux logements et encore moins dans les immeubles comptant plus de dix logements.

Les promoteurs qui ne se conformeront pas de-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les nouveaux développements résidentiels compteront moins d'espaces de stationnement pour les automobiles mais davantage pour les bicyclettes.

vront passer à la caisse. «Si un promoteur ne fournit pas suffisamment d'unités pour les vélos, il va devoir payer 1500 \$ pour chaque place manquante», a noté M. Tanguay. Une telle mesure constitue une première à la Ville de Montréal. Pour l'instant, les promoteurs versent plutôt une compensation financière aux autorités municipales lorsqu'ils n'aménagent pas le nombre minimal de stationnements pour voitures.

Le Plateau Mont-Royal est l'arrondissement où on

retrouve le moins d'automobiles, soit 0,2 voiture par logis, comparativement à 0,9 dans l'ensemble de Montréal. C'est aussi là que les gens voyagent le plus à vélo. La proportion de déplacements à bicyclette y est de 7 %, contre seulement 2 % pour Montréal.

Le nouveau règlement devrait entrer en vigueur en novembre.

Le Devoir

Consultation sur l'implantation du CHUM au centre-ville

KATHLEEN LÉVESQUE

Le projet de construction du CHUM au centre-ville franchira une étape cruciale mardi. Les élus de l'arrondissement de Ville-Marie donneront en effet le coup d'envoi à une consultation publique.

Le maire de l'arrondissement, Benoit Labonté, a confirmé hier au Devoir qu'un règlement sera adopté lors de la séance du conseil, permettant ainsi de transmettre le dossier du CHUM d'abord au conseil exécutif puis au conseil municipal. L'Office de consultation de Montréal sera alors mandaté pour tenir des consultations publiques dès octobre.

«C'est important de démarrer ce processus-là. On en parle depuis des années, et maintenant, ça va devenir concret. On va ancrer de façon définitive et irréversible, fort heureusement, le CHUM au centre-ville», a affirmé M. Labonté.

La population sera donc appelée à donner son

point de vue sur le projet de l'hôpital universitaire de 1,6 milliard de dollars. Il n'est plus question de débattre de l'emplacement du CHUM mais plutôt de son apparence et de son intégration dans ce secteur du centre-ville. Le fait que les équipes d'architectes et d'ingénieurs ne soient pas encore formées n'a aucun impact, a souligné M. Labonté, puisque le programme fonctionnel et technique est disponible, tout comme le concept. Une fois l'exercice complété et les changements de zonage acceptés, Montréal pourra émettre les permis de construction.

Il semble toutefois que l'hôpital ne soit pas le seul enjeu. L'établissement d'un pôle des sciences de la santé à proximité du CHUM continue de susciter bien des tiraillements chez des promoteurs mais également au sein même de l'équipe politique du maire de Montréal, Gerald Tremblay. M. Labonté nie qu'il y ait quelque compétition que ce

soit dans les rangs de son parti. Tout au plus souligne-t-il que l'hôpital constituera un levier de développement économique et urbain de première importance.

«À partir du moment où on ne peut plus revenir en arrière, ça nous donne toute la latitude pour s'attaquer à la phase 2, soit le quartier de la santé et le développement de tout le secteur sur la base des effets attractifs du CHUM. Ce serait dommage qu'on se limite à l'hôpital. Quand on a des investissements publics de cette importance-là, c'est notre responsabilité de s'assurer qu'il y ait des retombées», a soutenu M. Labonté.

Le printemps dernier, la firme-conseil Secor avait remis à Montréal International un rapport faisant la promotion d'une technopole de la santé divisée en plusieurs sites. M. Labonté entend présenter le projet de quartier de la santé avant la fin de décembre.

Le Devoir

Bonne fête du Travail !

Voilà un moment propice pour souligner une réalisation historique pour le Québec : l'équité salariale.

Cette entente :

- Reconnaît qu'un travail équivalent a maintenant la même valeur qu'il soit accompli par une femme ou par un homme
- Donne à 360 000 personnes, majoritairement des femmes, des correctifs salariaux
- Constitue l'achèvement de près de 30 ans de discussions

Avec l'équité salariale, le Québec progresse.



Jean Charest
Premier ministre



Monique Jérôme-Forget
Présidente du Conseil du trésor

Québec

ACTUALITÉS

**Bijouterie
Gambard**
630-A RUE CATHART, CENTRE-VILLE
MONTREAL (514) 866-3876

ROLEX
Vente et service

PERSPECTIVES

La mutation
ou la mort

Le trentième Festival des films du monde se termine lundi et les questions fusent: ce rendez-vous de cinéma a-t-il un avenir? Si oui, lequel? Si oui, pour qui?

Son président, Serge Losique, tient son festival à bout de bras, sans le soutien financier de la SODEC et de Téléfilm, à la suite de la tourmente de la saga des festivals, dont on n'a pas fini d'enregistrer les retombées.



Odile
Tremblay

Qu'un ultime sprint à la mi-septembre soit prévu pour persuader l'Etat de financer de nouveau la manifestation relève du secret de Polichinelle. Nouveau conseil d'administration avec de gros noms, rajeunissement de l'équipe de programmation: des propositions seraient sur la table, sous la poussée du comité du 30^e anniversaire du FFM, déterminé à relancer le rendez-vous.

Deux ans sans fonds publics, c'est beaucoup et c'est trop. Voici le FFM arrivé au bout de sa corde et des ressources financières de son président. La SODEC, à ce qu'on entend, serait plus récalcitrante que Téléfilm à rouvrir ses goussets pour le FFM. Mais l'institution québécoise manque de transparence dans ce dossier. Elle a créé un comité pour étudier l'avenir des festivals sans divulguer les noms de ses membres et sans intention de rendre publiques ses conclusions. Le brouillard règne.

Après l'échec de la création du FIFM en 2005, que désirent Téléfilm et la SODEC? Une pluralité de festivals de cinéma à Montréal? Une manifestation plus marquante à la proue? Allez savoir...

Daniel Langlois vient d'effacer la dette du Festival du nouveau cinéma (FNC), le concurrent généraliste du FFM, autre grand floué de la saga des festivals, l'an dernier. Mais le FNC, à l'automne, s'appuie davantage sur des reprises cinématographiques que sur des premiers. Devrait-il régner sans partage?

Le FFM a creusé son propre sillon, estompé, certes... mais son équipe possède un réseau de contacts à travers le monde, qu'il serait dommage de sacrifier. Il rejoint par ailleurs une clientèle particulière de festivals d'été, laquelle s'amenuise en vieillissant d'une édition à l'autre, sans s'éteindre pour autant. La jeunesse et même les forces vives du milieu du cinéma fréquentent fort peu le FFM. La formule des films de partout, lancés ici sans buzz médiatique, sans gros noms locomotives, paraît trop essoufflée pour rallier les générations montantes.

La qualité des œuvres présentées n'est pas nécessairement la cause du déclin. La compétition se porte plutôt bien cette année. Rares sont pourtant les festivaliers à suivre systématiquement les films en lice pour le Grand Prix des Amériques. Depuis 2005, l'absence de sous-titres électroniques (faute du financement de Téléfilm Canada) a un effet direct sur l'auditoire. Devant les œuvres accessibles en français, les sièges se remplissent soudain. Sinon, que de places vides! Heureusement que des membres des communautés culturelles suivent parfois leurs films nationaux...

Des salles sont pleines, d'autres clairsemées. En gros, rien n'indique que le FFM a pu récupérer le tiers d'auditoire évanoui l'an dernier au cœur de la crise.

Ce festival, qui a été *hot*, décline depuis 15 ans, avec ou sans subventions de l'Etat. Qu'il manque de visiteurs de marque, passe encore en ces temps difficiles. Mais la présence des quelques invités intéressants n'est pas toujours bien soulignée. Cette année, le programme du FFM était muet à propos du jour et de l'heure de l'hommage à la comédienne française Bulle Ogier. Les journalistes ont appris après coup qu'il avait eu lieu. Ni elle ni Bruno Ganz n'ont donné de conférence de presse, ce qui aurait accentué le rayonnement médiatique. Etc.

Les journalistes étrangers et les membres de l'industrie venus d'ailleurs ne s'y trompent pas. Ils classent le FFM parmi les manifestations mineures avant de courir se sustenter à Venise et à Toronto.

Cela étant, une formule renouvelée, plus scintillante, plus moderne, axée sur les besoins du public montrealais de tous les âges, sans prétendre rivaliser Toronto, pourrait offrir une nouvelle vie au Festival des films du monde. L'équipe dirigeante n'aurait alors d'autre choix que de déléguer, de s'ouvrir, de s'effacer, de sacrifier ses vieux modèles. Pour elle, il est moins cinq, moins deux, et peut-être même trop tard. Face à la mutation ou à la mort, comme dirait Darwin.

Le Devoir

Voir autre texte sur le FFM en page C 8

Objectif Lune

Retour vers Apollo

La NASA vient d'accorder un contrat de quatre milliards pour la construction du prochain vaisseau, Orion

Les vieilles navettes spatiales rouleront définitivement vers le garage en 2010. Et puisque l'heure fatidique approche à grands pas, le temps est venu pour la NASA de lancer la construction du prochain vaisseau, baptisé Orion, qui devrait voler en 2014 et permettre d'effectuer des missions vers la Station spatiale internationale, un retour sur la Lune d'ici 2020 et un éventuel voyage vers Mars.

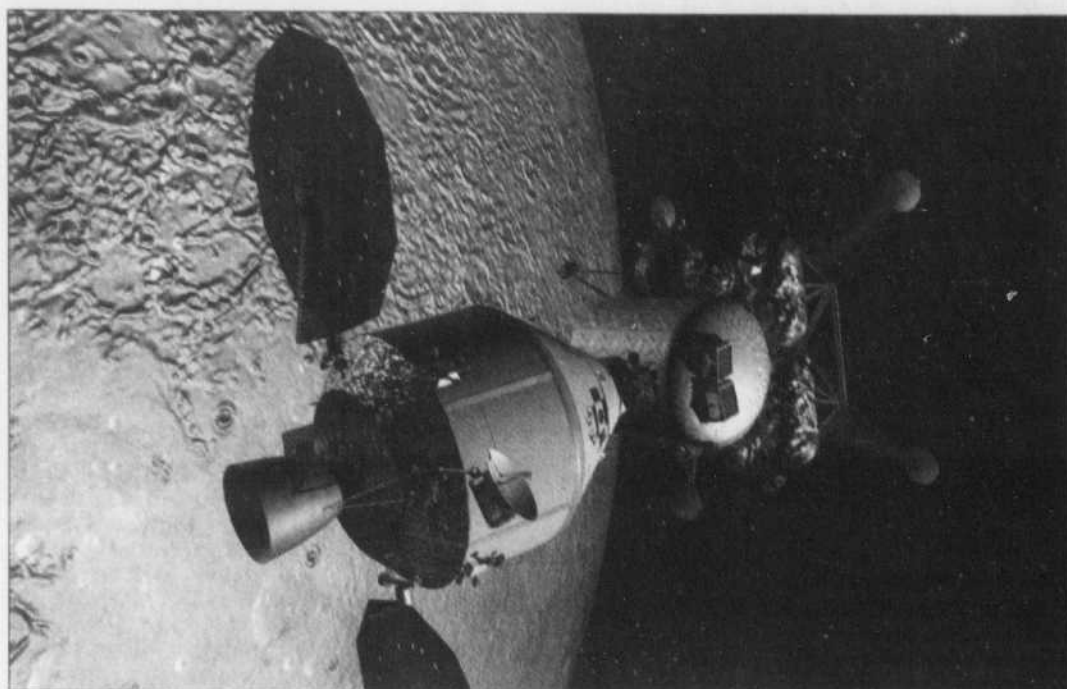
ALEXANDRE SHIELDS

Après trois décennies d'une épopée ardue avec les navettes spatiales, la NASA vient de confirmer le retour à des vaisseaux directement inspirés du design et du mode de fonctionnement des missions Apollo, qui ont forgé la suprématie américaine de l'espace. Preuve que le projet est déjà sur la rampe de lancement, l'entreprise Lockheed Martin a décroché jeudi le contrat astronomique de plus de quatre milliards de dollars pour construire Orion, une sorte d'«Apollo sur les stéroïdes», selon l'expression employée par le directeur de l'agence spatiale américaine, Michael D. Griffin.

Confiante de redorer son blason avec cette nouvelle aventure, la NASA a souvent décrit son prochain système d'exploration habitée de l'espace «comme le mariage de la meilleure technologie d'Apollo et de la navette, financièrement abordable, souple d'utilisation et dix fois plus sûre pour les astronautes», grâce notamment à une petite fusée de secours placée sur la capsule. De forme conique, Orion aura une masse d'environ 25 tonnes. Avec un diamètre de plus de cinq mètres, son volume intérieur représentera plus de 2,5 fois celui d'une capsule Apollo et pourra emporter jusqu'à six astronautes.

Et contrairement à la navette, il n'y a pas de risques de dommages du bouclier thermique d'Orion par des débris d'isolant ou de glace se détachant du réservoir externe au lancement puisque le vaisseau sera sur le haut d'un propulseur, Ares I, qui reste lui aussi à bâtir. Ce nouveau lanceur sera suivi d'un autre, Ares V, un mastodonte de l'espace qui permettra d'amener en orbite des éléments plus imposants, comme un module d'alunissage. Orion et son module cylindrique pour les vivres et les autres équipements nécessaires à l'équipage sera arraché à la gravité terrestre par le lanceur Ares I, qui se trouve en quelque sorte à être le descendant de la fusée Saturne V, utilisée lors des missions Apollo.

L'idée est donc d'assembler les différentes composantes amenées en orbite autour de la Terre par les deux lanceurs avant de prendre la route de la Lune. Une fois en orbite autour de l'astre, le module d'alunissage, avec un maximum de quatre astronautes à son bord, se détachera du reste de l'ensemble pour aller se poser sur le sol lunaire, foulé pour la dernière fois en 1972. Il prendra ensuite le chemin inverse pour regagner l'orbite et ensuite la planète bleue. Pour cette étape cruciale, les concepteurs sont aussi revenus au principe utilisé lors des missions Apollo, mais aussi par les cosmonautes russes à bord de Soyuz. Une fois rentré dans l'atmosphère, Orion, doté de coussins d'air, fera un atterrissage parachuté sur Terre mais pourra aussi, si nécessaire, se poser sur l'eau.



SOURCE NASA

Le nouveau vaisseau spatial de la NASA est directement inspiré des célèbres missions Apollo. Sur cette représentation artistique du futur engin, la partie gauche comprend le module cylindrique pour les vivres et l'équipement, dont le propulseur utilisé pour revenir sur Terre, le tout étant fixé sous la capsule de l'équipage, de forme conique. Sur la partie droite, on aperçoit le module lunaire qui permettra à un maximum de quatre astronautes d'aller fouler le sol de la Lune. Le tout sera assemblé en orbite autour de la Terre, avant de gagner l'astre, qui n'a pas reçu d'être humain depuis 1972.

Vaisseau polyvalent

La souplesse sera d'ailleurs la caractéristique clé d'Orion. «Notre but est de modéliser la conception du vaisseau spatial sur les destinations à atteindre, mais nous n'excluons pas de l'utiliser pour d'autres missions, comme décrocher de son orbite le télescope Hubble dans les années 2020 ou un voyage vers un astéroïde», a expliqué Jeff Hanley, responsable du programme Constellation, lancé en 2004 pour retourner sur la Lune et effectuer un voyage habité sur Mars. «L'espace ne sera plus une destination que nous visiterons brièvement, a même prédit jeudi Scott Horowitz, un administrateur de la NASA. Nous allons apprendre à y vivre comme les pionniers l'ont fait sur la Terre à l'époque.»

Mais avant cela, Orion pourra faire des missions vers la Station spatiale internationale, dont la construction, assurée par les trois navettes (Discovery, Atlantis, Endeavour), devrait être finie en 2010. Pour les responsables américains, l'objectif est clair: on ne veut pas d'un autre accident tragique comme celui de la navette Columbia, en 2003, ou encore Challenger, en 1986. Les deux événements ont sérieusement entaché la feuille de route de la NASA. Dans un domaine où les dépenses se chiffrent, au mieux, en centaines de millions de dollars, la confiance du public et des décideurs est essentielle.

Et depuis 25 ans, l'Agence spatiale a dépensé plus de cinq milliards sur des projets de vaisseaux qui n'ont finalement jamais vu le jour. Pour Orion, la facture totale dépassera les 10 milliards avant la fin de son assemblage. Et cette facture salée ne comprend pas encore les deux lanceurs, Ares I et Ares V. Le contrat de

construction des deux modèles de lanceur doit encore être attribué. A part Lockheed Martin, Boeing et Northrop Grumman sont dans la course aux milliards.

Russes et Européens travaillent aussi sur un nouveau système permettant d'envoyer des humains dans l'espace. Les États-Unis ne voulant pas être devancés dans le domaine, la communauté spatiale américaine et la Maison-Blanche ont donc lancé le projet en 2004, le plus ambitieux des trois dernières décennies. Lockheed Martin avait proposé au départ un modèle de vaisseau spatial qui ressemblait davantage à une sorte d'avion de l'espace. Mais la NASA voulait clairement revenir au concept Apollo.

Et le choix sera porté, selon l'astronaute canadien Chris Hatfield. «C'est un pas important vers le retour sur la Lune qui vient d'être fait, a-t-il expliqué au Devoir hier. Surtout qu'Orion sera dix fois plus sécuritaire que les navettes. Elles ont rendu de grands services, mais maintenant, on va pouvoir en apprendre énormément en travaillant avec le nouveau véhicule.» S'il se fait prudent quant à la possibilité de respecter les délais prévus pour un retour sur le sol lunaire, il est toutefois convaincu que cela se fera. Et ensuite, Mars.

Signe de l'image prestigieuse qu'on veut associer à Orion, le nom du nouvel engin fait référence à la constellation d'étoiles rappelant la forme d'un archer, l'une des constellations les plus lumineuses de la voûte céleste.

Le Devoir

Avec l'Agence France-Presse, la BBC et le New York Times



Claire CÔTÉ
LIRE AVEC
MATURIN
Guide de l'accompagnateur

Conçu pour les parents, les orthopédistes et les enseignants. Il s'adresse aux enfants éprouvant des difficultés.

138 pages - 64,55 \$

Les éditions LA PENSÉE
(514) 848-9042

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



Maria ISABEL OTERO ESPEJO
Collection
EL MUNDO A MIS MANOS
¿CÓMO ESTÁS?

ESPAÑOL
1^{re} année du 1^{er} cycle du
secondaire

GUÉRIN, éditeur libé
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



Martial BOUCHER
DES RACINES
ET DES AILES

Enseignement moral au secondaire
1^{re} et 2^e année du 1^{er} cycle

LIDEC inc.
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LUCIA

AUSSI DISPONIBLE :
Hucke
Gerry Weber
Rabe
Linda Lindstrom

ALAIN GIROUX
HÔTEL REINE ÉLIZABETH
900, René-Lévesque Ouest
Montréal (514) 861-8138

Dernière chance Phase IV occupation été 2007

QUAI
DES ÉCLUSIERS
sur le Canal

BUREAU DES VENTES
4300, rue Saint-Ambroise
Lun.-jeu.: 11 h-20 h Ven.: 11 h-19 h
Sam.-dim.: 10 h-17 h

937-2100



la
nouvelle
vague



le projet le plus
grandiose
des berges
du canal

À deux pas du marché Atwater
450 Condos-Lofts
Directement sur les berges

Construction de qualité
supérieure en béton, plafond
de 10 pieds de hauteur,
grande fenestration,
stationnement intérieur.

Marina, quel flottant, canot,
kayak, patin à roues alignées,
patin à glace, ski de fond,
piscine, sauna, vélo, gym et plus.

Une réalisation
Qual des Éclusiers inc.
www.lequai.ca

• LES ACTUALITÉS •

L'agro-environnement s'implante avec difficulté

FABIEN DEGLISE

Les agriculteurs du Québec peinent visiblement à changer leurs habitudes pour mettre un peu plus de vert, d'écologie et de développement durable dans leurs pratiques. C'est du moins ce qui ressort du bilan 2004-05 des clubs-conseils en agroenvironnement (CCAE), un programme adopté en 1997 pour accompagner les exploitations agricoles dans leur planification agroenvironnementale.

Près de 10 ans après l'apparition de ces groupes de services-conseils à saveur écologiste, à peine le quart des quelque 30 000 exploitations agricoles en sont en effet devenues membres, indique le rapport annuel produit par les CCAE. À l'inverse donc, près de 74 % des producteurs se tiennent toujours loin de ces regroupements volontaires d'agriculteurs, soutenus par les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture, qui mettent en commun des ressources pour «favoriser le développement durable de leur exploitation en adoptant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement».

À ce jour, 8000 entreprises agricoles affichent leur volonté de mieux contrôler leur impact environnemental, et ce, principalement dans les régions de la Montérégie et de Chaudière-Appalaches, où les CCAE semblent avoir la cote. Les exploitations ainsi accompagnées dans leur démarche d'amélioration des pratiques agricoles «possèdent 40 % des superficies cultivées et 40 % des élevages», résume Simon Marmen, agronome et coordonnateur de ces clubs-conseils.

Selon lui, la faible capacité de séduction de ces clubs, après presque une décennie d'existence, ne serait pas forcément la preuve d'un manque d'intérêt des agriculteurs pour les questions environnementales. Il y aurait plutôt des «cheminements différents» en ce qui concerne la transformation des pratiques agricoles. «Les activités de groupe ne sont pas faites pour tout le monde», dit-il. Certains producteurs préfèrent s'arranger tout seuls. Il reconnaît toutefois qu'une frange de la clientèle visée est difficile à atteindre, principalement les vieux agriculteurs «en fin de carrière et sans relève», qui ne voient pas toujours l'intérêt d'investir pour mieux respecter l'environnement «alors qu'ils sont sur le point de vendre leur exploitation», dit-il.

Du côté des producteurs de porcs, régulièrement montrés du doigt ces dernières années lorsqu'il était question de pollution agricole, près de 48 % d'entre eux sont membres d'un club-conseil en agroenvironnement, indique le rapport annuel. «Mais dans les faits, 100 % de nos producteurs ont modifié leurs pratiques», assure Jean-Philippe Wilkins, porte-parole de la Fédération des producteurs de porcs du Québec. Ils reçoivent des conseils d'ailleurs, comme des meuneries ou des coopératives.

Dans le secteur laitier, 45 % des fermes ont adhéré à un de ces regroupements versés dans le développement de pratiques respectueuses de l'environnement, alors que du côté des éleveurs de bœufs, à peine 19 % se sont tournés vers ces groupes pour revoir leur mode de production. «Je suis très surpris par ce résultat», commente Michel Dessureault, président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, qui reconnaît que ces clubs-conseils sont incontournables pour «faire évoluer nos pratiques». «Mais il faut dire que, dans ce secteur, les exploitations ont de petites tailles et ont donc moins besoin d'encadrement».

Les clubs-conseils en agroenvironnement reconnaissent toutefois que, sur les 30 000 exploitations agricoles qui animent les régions du Québec, toutes n'ont pas le même besoin de revoir leurs façons de faire pour se montrer plus vertes. «Nous avons ciblé 13 000 exploitations dont les pratiques posent vraiment problème et que nous aimerions rejoindre», dit M. Marmen.

La chose, selon lui, n'est pas impossible. Mais elle risque de prendre plus de temps. C'est que, pour la première fois, la croissance des membres de ces clubs semble en effet ralentir: habitués de séduire près de 1000 nouveaux agriculteurs par année, les CCAE n'en ont vu apparaître que 800 au cours de la dernière année. «Et nous nous questionnons sur ce phénomène», avoue l'agronome.

Le Devoir

Science

Atteindre la paix cérébrale des carmélites

Une nouvelle neuro-psychothérapie pour soigner la dépression

PAULINE GRAVEL

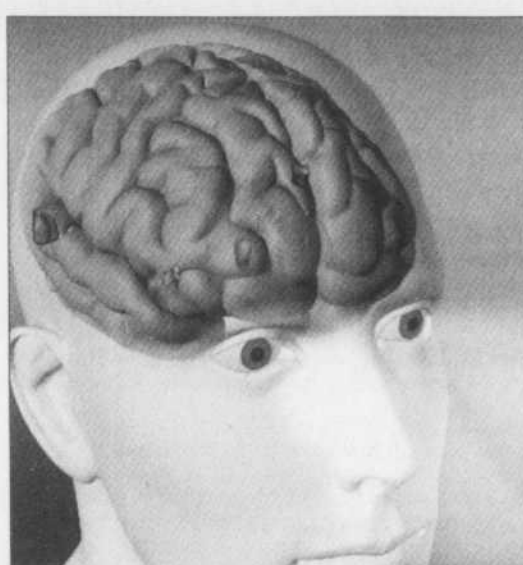
Amener le cerveau des dépressifs à ressembler à celui des carmélites lorsqu'elles atteignent l'extase mystique est la nouvelle stratégie qu'a explorée Vincent Paquette, de l'Université de Montréal, pour soulager les personnes souffrant psychologiquement. Les résultats concluants qu'ils a obtenus seront présentés au congrès de l'International Society for Neural Regulation le 7 septembre prochain.

L'enregistrement de l'activité électrique du cerveau des carmélites contemplatives au moment où elles entrent «en communion avec Dieu» (voir *Le Devoir* du 30 août 2006) a révélé que les différentes régions de leur cerveau communiquaient de façon très harmonieuse. «Les régions cérébrales travaillent à la même vitesse, pas trop vite ni trop lentement», souligne le docteur Vincent Paquette, du département de psychologie de l'Université de Montréal, qui en collaboration avec son directeur Mario Beauregard a scruté le cerveau de ces religieuses disant éprouver une grande paix intérieure.

Par contre, l'activité cérébrale mesurée chez les dépressifs est apparue complètement chaotique. Parmi les 19 sites d'enregistrement localisés sur différents points du crâne, certains présentaient des ondes trop rapides tandis que d'autres affichaient une activité trop lente. «On voyait une véritable jungle cérébrale», poursuit le psychologue Vincent Paquette. Si on pouvait convertir en sons l'activité électrique du cerveau des carmélites lorsqu'elles vivent une expérience mystique, ce serait très mélodieux. Chez les dépressifs, par contre, on entendrait une véritable cacophonie.

Les chercheurs se sont alors demandé si le fait d'induire chez des personnes déprimées cette activité électrique particulière et spécifique à l'état paisible ne permettrait pas une rémission des symptômes dépressifs. Vincent Paquette a tenté l'expérience en laboratoire avec 30 personnes souffrant de dépression majeure. Son expérience semble avoir abouti à une nouvelle psychothérapie beaucoup plus pointue que celles déjà connues et qui s'inspire à la fois de la technique du biofeedback et de la thérapie cognitivo-comportementale.

Le chercheur a d'abord enregistré l'activité électrique du cerveau de ses 30 sujets dépressifs à l'ai-



AGENCE FRANCE-PRESSE

de de 19 électrodes apposées sur le scalp selon la technique d'électroencéphalographie (EEG), et l'a ensuite comparée avec celle relevée chez des personnes non déprimées. Cette comparaison lui a permis de déterminer les régions de leur cerveau dont l'activité était anormale, en l'occurrence le cortex préfrontal, qui module l'intensité des émotions, ainsi que l'amygdale, où prennent naissance ces mêmes émotions.

Le but de l'intervention thérapeutique visait alors à corriger ces activités pathologiques à l'aide d'un système de neurofeedback, une forme de biofeedback faisant appel à l'EEG.

Pour ce faire, on a déposé au-dessus des zones problématiques une électrode que l'on a connectée à un ordinateur permettant au patient de voir à l'écran en temps réel l'activité électrique de ces régions cérébrales tandis qu'il s'applique à les normaliser. La personne tentait d'abord d'y parvenir par elle-même. «Pour plusieurs dépressifs, l'ingrédient thérapeutique majeur fut tout simplement de réaliser que leurs ruminations, leurs pensées négatives influençaient l'activité de leur cerveau, et conséquemment leur humeur et leur niveau d'anxiété», souligne le psychologue Vincent Paquette. L'effet est beaucoup plus puissant quand ils comprennent d'eux-mêmes que lorsqu'ils ruminent leurs pensées négatives, ils maintiennent une activité cérébrale qui est pathologique et qui entretient leurs symptômes dépressifs. Ils réalisent du

coup qu'ils doivent changer de type de pensées.»

Le chercheur a ensuite suggéré aux sujets des stratégies pour les aider à y arriver pendant qu'ils effectuaient leur expérience de neurofeedback. Dans son étude, Vincent Lacroix s'est appliqué à éprouver différentes techniques susceptibles d'accroître ou de freiner l'activité des zones cérébrales anormales. Par exemple, il a incité les patients à adopter une pensée constructive, conduisant à une solution, à une action. «Les dépressifs sont souvent enfermés dans leurs pensées négatives, qu'ils ruminent sans cesse et qui les paralysent dans leur état dépressif, car les pensées négatives induisent la tristesse et l'anxiété, des émotions associées à la dépression. Il faut donc trouver des arguments qui remettent en question cette perception peu reluisante qu'ils ont d'eux-mêmes et qui n'est souvent pas fondée», explique-t-il.

Après avoir observé pendant 20 séances d'une heure qu'en changeant leurs pensées l'activité de leur cerveau se modifiait dans le sens désiré, 74 % des sujets déprimés de l'étude ont vu leurs symptômes dépressifs disparaître. Un résultat plus que satisfaisant pour Vincent Paquette, qui explore diverses stratégies thérapeutiques à employer en association avec le neurofeedback. La méditation, les yeux ouverts, lui apparaît en l'occurrence très prometteuse.

Les personnes anxieuses et déprimées sont rongées par de multiples préoccupations et n'ont jamais l'esprit tranquille, explique-t-il. «Lorsqu'on leur demande de ne penser à rien, ils se rendent compte que c'est impossible et qu'ils n'ont presque plus de contrôle sur leur esprit, qui est emporté par un flux d'informations provenant de leur passé, chez les dépressifs notamment», précise-t-il. Leur cerveau n'arrive plus à classer leurs expériences douloureuses d'échec, de séparation, d'humiliation, d'abus, de carence affective dans un tiroir de la mémoire à long terme, qu'ils peuvent faire resurgir quand ils le veulent mais qui ne les achalant pas constamment au quotidien dans leur mémoire de travail. Or la méditation aide à demeurer dans le moment présent et à y être heureux, ce qui est très difficile pour les anxieux, qui sont toujours à essayer de prévoir le futur, et les dépressifs, qui ressassent continuellement le passé.

Après avoir découvert l'harmonie parfaite dans laquelle baigne le cerveau des carmélites en contemplation, Mario Beauregard et Vincent Paquette envisagent d'introduire une composante spirituelle à leur psychothérapie. Ils tenteront ainsi d'induire cette activité électrique particulière à cet état de félicité qu'éprouvent les épouses de Dieu.

Le Devoir

Ottawa règlera les aliments biologiques

Ottawa — Confronté à la perte éventuelle du marché de l'Union européenne, le gouvernement canadien entend réglementer le secteur de l'alimentation biologique, notamment en instaurant des règles nationales qui permettraient aux producteurs agricoles d'apposer l'estampille «Canada biologique» sur leurs produits.

Les aliments biologiques sont actuellement réglementés par une véritable mosaïque d'organismes au Canada. Plusieurs sont reconnus par le département américain de l'Agriculture, qui requiert que les aliments biologiques soient certifiés avant leur importation.

Seulement deux gouvernements — ceux de la Colombie-Britannique et du Québec — réglementent actuellement les aliments biologiques sur leur territoire.

Mais l'Union européenne a adopté une loi qui fer-

mera ses frontières aux aliments biologiques canadiens dès le 31 décembre, à moins qu'Ottawa ne mette en place un programme national de certification.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a déposé ses propositions hier et attend les commentaires au cours des 75 prochains jours. L'Agence ne désire pas certifier elle-même les aliments, mais elle accèderait et réglementerait les organismes déjà en place, qui eux gèreraient le processus de certification.

«La production agricole biologique est un système de gestion conçu pour produire des cultures et élever du bétail dans le cadre d'une stabilité écologique. On conserve la fertilité des sols, on élève les animaux en fonction de leurs exigences comportementales et on n'utilise aucun engrais, pesticide ou herbicide synthé-

tique», a indiqué l'ACIA par voie de communiqué.

Seuls les producteurs respectant tous ces critères pourraient utiliser l'appellation «Canada biologique» et un logo représentant une feuille d'érable rouge se levant derrière des collines vertes.

Le Canada compte quelque 4000 fermes biologiques certifiées par différents organismes, qui génèrent environ un milliard de dollars annuellement en animaux et en denrées. La croissance du secteur est évaluée entre 15 et 20 % par année au cours des 10 dernières années.

L'ACIA prévient que la fermeture de différents marchés, dont celui de l'Union européenne, pourrait entraîner des pertes de 500 millions de dollars pour l'économie canadienne au cours de la prochaine décennie.

Presse canadienne

Pierre Jobin, le midi, il vous sert l'actualité en temps réel.

Paul Larocque, au cœur de l'action, au cœur du monde.

Pierre Bruneau, un style, une référence, 30 ans d'expérience.

Éve-Marie Lortie, première sur la nouvelle, dès 5 h 30!

Sophie Thibault, la préférée des Québécois à 22 h.

L'équipe des bulletins de nouvelles de TVA.

Pour vraiment tout voir, tout savoir.

TVA
CHERCHER EN MÉRIE
TVA.CANOE.COM

• LES ACTUALITÉS •

Les Canadiens hésitent à réélire Harper

JOHN WARD

Ottawa — Les conservateurs méritent-ils d'être réélus? Un nouveau sondage semble indiquer que les avis des Canadiens sont partagés à ce sujet.

Il s'agit là à la fois d'une bonne et d'une mauvaise nouvelle pour le gouvernement minoritaire conservateur, affirme le sondeur Bruce Anderson, du centre de recherche Décima.

Selon le sondage, dont les résultats ont été transmis à la Presse canadienne, 41 % des répondants pensent que les conservateurs ont suffisamment bien travaillé pour mériter d'être réélus. Une proportion égale croit le contraire.

Les données recueillies indiquent aussi qu'environ un cinquième de ceux qui n'ont pas l'intention de voter pour les conservateurs estiment quand même qu'ils méritent de l'emporter.

Par ailleurs, 54 % des Canadiens sondés ont dit estimer que la performance du premier ministre Stephen Harper répondait à leurs attentes, 21 % ont répondu qu'il avait fait mieux que prévu alors que 17 % estiment qu'il n'a pas répondu aux attentes.

Au Québec toutefois, les gens déçus de la performance de M. Harper semblent plus nombreux que ceux qui en sont satisfaits.

En ce qui concerne les intentions de vote à l'échelle nationale, ce sondage semble indiquer que les conservateurs sont toujours en deçà des niveaux enregistrés lors des élections générales de janvier.

Selon le sondage, 33 % des répondants décidés au pays soutiennent les conservateurs. En janvier, le PC avait obtenu 36,3 % des votes.

Les libéraux obtiennent 28 % des intentions de vote, comparativement à 30,2 % lors des élections de janvier. Le NPD se obtient la marque de 19 %, comparativement à 17,5 % lors des élections.

Au Québec, le Bloc québécois obtient 43 % des intentions de vote, selon le sondage, par rapport à 18 % pour les libéraux, 16 % pour les conservateurs et 12 % pour les néo-démocrates.

Le Parti vert du Canada obtient quant à lui 9 % des intentions de vote au Québec et 8 % à l'échelle nationale. Il avait obtenu 4,5 % des votes aux dernières élections fédérales.

«Il y a donc de bonnes nouvelles et de moins bonnes nouvelles pour les conservateurs», a noté M. Anderson. La bonne nouvelle, c'est qu'ils jouissent d'un meilleur soutien que ne semble indiquer le chiffre de 33 % pour les intentions de vote.

«Le défi à relever, c'est qu'au total, la proportion de gens qui croient que les conservateurs devraient être réélus est de 41 %, ce qui, de toute évidence, n'est pas énorme», a-t-il ajouté.

Les données de ce sondage semblent indiquer que les conservateurs seraient en mesure de gagner des élections mais qu'ils seraient encore minoritaires en Chambre.

«L'été a été difficile pour les conservateurs», a souligné M. Anderson.

Presse canadienne

EN BREF

Plusieurs élus aux obsèques de Benoît Sauvageau

De nombreux élus et dignitaires assisteront aujourd'hui aux funérailles du député bloquiste Benoît Sauvageau, mort tragiquement lundi dans un accident de la route à Repentigny, en banlieue de Montréal. Le premier ministre Stephen Harper, le ministre des Transports et responsable du Québec, Lawrence Cannon, de même que le ministre des Travaux publics et responsable de la région de Montréal, Michael Fortier, représenteront le gouvernement fédéral. Des députés fédéraux de tous les partis, y compris le vice-président de la Chambre des communes, le néo-démocrate Bill Blair, seront également présents, sans oublier la quasi-totalité des 50 députés du Bloc québécois, dont le chef Gilles Duceppe. De nombreux députés péquistes se rendront également à Repentigny, y compris le chef André Boisclair. On s'attend en outre à ce que l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, qui a côtoyé Benoît Sauvageau alors qu'il était chef du Bloc, assiste à la cérémonie. Les funérailles auront lieu à 14h en l'église Notre-Dame-des-Champs - PC

Des amoureux du zoo de Québec perturbent la visite du jardin des Moulins

ISABELLE PORTER

Québec — L'enthousiasme et la patience du président de la Commission de la capitale nationale (CCN), Jacques Langlois, ont été mis à rude épreuve, hier matin, quand une vingtaine de manifestants «pro-zoo» ont décidé de semer la pagaille lors de sa visite de presse du parc qui remplacera l'ancien jardin zoologique.

«On ne veut pas qu'ils disent qu'on les a empêchés d'entrer, c'est un parc public», criait M. Langlois aux journalistes pendant que retentissaient les assourdissantes sirènes de police dont s'étaient munis les manifestants. Le bruit était

si fort qu'après cinq minutes d'une véritable torture auditive (le mot n'est pas exagéré), le président de la CCN a suggéré de faire la visite de presse «en silence».

Ce qui donnait une allure plutôt ironique au communiqué de presse remis aux journalistes, dans lequel on promettait aux promoteurs «des aménagements floraux superbes et une atmosphère de quiétude propre à la détente en milieu naturel».

Baptisé «parc des Moulins» en référence aux sept moulins jésuites qui se trouvaient anciennement sur ce site, le nouveau parc occupe le sixième du territoire du jardin zoologique fermé

depuis le 31 mars. Suivant la volonté du gouvernement provincial, l'autre section du terrain (celle où se trouvent toujours les animaux) est administrée par la SEPAQ et doit abriter une école d'horticulture.

Des 250 000 \$ investis dans l'aménagement du nouveau parc, 100 000 \$ ont servi à financer une nouvelle clôture pour marquer la séparation entre les deux zones. Pour les défenseurs du zoo comme Francine Vachon, c'est absurde. «Je le connais, ce parc-là, ce n'est pas nouveau. Le nouveau, c'est qu'ils ont mis une clôture au fond pour nous empêcher d'accéder aux animaux!»

Revirement majeur pour la CCN

Le nouveau parc nécessitera un budget annuel de 500 000 \$, ce qui se compare à d'autres parcs gérés par la CCN, a-t-on précisé hier. L'an prochain, 500 000 \$ additionnels permettront d'améliorer le pavage et les éclairages.

Après avoir vu son existence remise en question, la Commission de la capitale nationale collectionne les mandats depuis quelques mois. Outre ce parc, le gouvernement provincial lui a confié le chantier de la promenade Samuel-de-Champlain aux abords du fleuve et, tout récemment, le nouveau site archéologique Roberval.

«Nos relations avec le gouvernement sont excellentes. Nous sommes passés de 100 000 \$ de chantiers l'an dernier à plus de 90 millions de dollars», se réjouit M. Langlois. Le Parti libéral approuve la Commission et se rend compte que nous sommes un outil de développement clé pour la capitale.»

En mai dernier, le rapport Geofrion sur la modernisation de l'État commandé par le gouvernement du Québec avait recommandé l'abolition de la Commission de la capitale nationale, mais cette proposition n'avait pas été retenue.

Collaboratrice du Devoir

Herbe à poux: Québec verra ce qu'il peut faire

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Pour la première fois en près de 30 ans, un ministre québécois responsable du dossier environnemental accepte d'examiner la façon dont ce ministère pourrait agir dans le dossier de l'herbe à poux afin de réduire l'ampleur croissante de l'épidémie annuelle de rhinites et les coûts imposés aux établissements de santé.

Selon Pascal D'Astous, porte-parole du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), «le ministre va regarder ce qu'il peut faire, soit étudier le dossier pour évaluer nos

possibilités d'intervention dans le cadre de nos champs d'intervention».

Le dossier, a-t-il ajouté, devra aussi être examiné avec d'autres ministères, notamment celui des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), dont les compétences relatives aux écosystèmes se recoupent ou sont souvent très près les unes des autres. En général, ces deux ministères adoptent comme ligne de partage que l'Environnement se concentre sur toutes les questions relatives à l'eau, au sol et à la végétation alors que le MRNF s'occupe des espèces animales présentes dans ces écosystèmes.

Le porte-parole du ministre

Claude Béchard réagissait au dossier publié hier sur l'augmentation des concentrations de pollen allergène et l'allongement de l'épidémie annuelle, qui touche plus de 120 000 personnes dans la seule grande région de Montréal, un phénomène qui semble être lié au problème des changements climatiques.

Mais dans la région métropolitaine, toutes les administrations tentaient d'éluder le problème.

Pour sa part, la Ville de Montréal n'a pas voulu faire le moindre commentaire.

Elle est l'objet d'un recours collectif de plusieurs millions de dollars pour n'avoir pas appliqué avec rigueur son propre règlement sur le

contrôle de l'herbe à poux sur son territoire. Afin d'éviter que la facture ne grimpe davantage, Montréal a alors aboli son règlement, laissant une partie importante de sa population aux prises avec ce problème de santé en pleine croissance. Le dernier rapport publié sur la qualité de l'air, en juin, démontrait que le pollen allergène était le seul contaminant en progression constante.

Quant à la nouvelle Communauté métropolitaine de Montréal, son porte-parole, Jean-François Léonard, coordonnateur du dossier environnemental, avouait qu'après un an en poste, il n'avait pas encore ouvert ce dossier une seule fois. Les procureurs de la

CMM, a-t-il dit au *Devoir*, ne sont pas sûrs que la CMM obtienne de Québec le pouvoir de réglementer la contamination de l'air par le pollen d'herbe à poux.

À Québec, on avait un tout autre point de vue. Pascal D'Astous a précisé que le pouvoir réglementaire en matière de pollution atmosphérique que détenait la défunte CUM avait, selon toute vraisemblance, été «transféré sans restriction à la CMM». Or le contrôle de l'herbe à poux, qui émet le pollen allergène, faisait partie des substances contrôlées par le règlement sur l'assainissement de l'air.

Le Devoir



LE RETOUR DE
CHRISTIANE
CHARETTE
9H LE 4 SEPTEMBRE
ÉMISSION SPÉCIALE

La rentrée radio, télé et Internet
de Radio-Canada avec toutes ses vedettes.

Réalisation: Bruno Guglielminetti

www.radio-canada.ca/christiane

 **95,1** FM
PREMIÈRE CHAÎNE

• LES ACTUALITÉS •

DOS

SUITE DE LA PAGE 1

maux de dos sont le plus important problème de santé pour 17 % des Québécois. Seules les allergies sont plus répandues (le quart de la population). Le Québec ne fait pas exception: la grande majorité des pays industrialisés présentent des statistiques semblables.

Alors, mal de dos, mal du siècle? L'expression a technique fait son temps au passage du millénaire — on l'utilisera davantage aujourd'hui pour décrire les ravages du sida, de l'obésité, du cancer ou des maladies mentales. Mais elle vient encore rappeler en 2006 l'incroyable prévalence d'un mal persistant.

«Le nombre de personnes qui ont mal au dos reste stable d'une année à l'autre», observe le président de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ), Paul Castonguay. L'observation est confirmée par plusieurs médecins et chiropraticiens. «Et rien n'indique que ça baissera dans les prochaines années», poursuit M. Castonguay, en évoquant que l'obésité, le stress et plus globalement le déconditionnement physique de la population sont des facteurs favorisant le risque de développer des maux de dos sévères.

650 millions par année

À la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont toujours la première cause de lésions professionnelles déclarées, ceci malgré une légère baisse des cas depuis cinq ans, expliquée par les activités de prévention et le travail des comités santé et sécurité au travail. Le

tiers des dossiers d'indemnisation ouverts entre 2001 et 2004 concernent les TMS. Cela représente environ 40 000 personnes chaque année, dont 32 000 ont spécifiquement mal au dos. Une enquête menée par l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) en 1998 indiquait que le quart des travailleurs québécois ressentent des maux de dos «souvent ou tout le temps».

Au boulot, presque tout le monde est «menacé»: les travailleurs de la construction bien sûr, mais aussi ceux du réseau de la santé (45 % des lésions subies reliées au dos), des services de garde, les livreurs, ceux qui font du commerce... Le danger guette même en position stationnaire: les caissières debout dans les supermarchés, tous ceux assis devant un écran d'ordinateur trop haut, sur une chaise trop basse, courent le risque de souffrir du dos.

Pour la CSST, l'ensemble des indemnisations annuelles liées aux TMS représente 650 millions de dollars en frais. Aux États-Unis, on parle d'une somme avoisinant les 100 milliards, en comptant les pertes de productivité et les frais médicaux — dans ce pays, le nombre d'opérations orthopédiques au dos a bondi de 77 % entre 1996 et 2001.

C'est cher? Les patients dont le dos flanche ont besoin de beaucoup de temps pour s'en remettre. Sans compter que le risque de rechute est grand. Il y a deux ans, la moyenne de la durée de l'absence du travail des gens affectés par un TMS était de 53 jours. «Il y a beaucoup de souffrance humaine liée à ce problème», dit Suzanne Stock, spécialiste en médecine du travail



C'est souvent la région lombaire (le bas du dos) qui souffre le plus. Elle supporte les deux tiers du poids corporel et les trois quarts des mouvements du tronc. Un véritable pivot. Et le terreau des hernies.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

à l'INSPQ. Mais aussi des coûts économiques très importants.»

Orthopédiste, Claudia Barbe a pu revenir à l'enseignement l'an dernier, après près de trois ans d'arrêt total. Ses tâches ont toutefois changé. Elles sont moins physiques — et c'est ce qu'elle aimait le plus. «Les séquelles sont importantes, dit-elle. J'ai de la difficulté à rester longtemps debout, ou à marcher. Ça se fait sentir dans tout, autant au travail qu'à la maison.» Elle a suivi tous les traitements possibles: médecine régulière, physiothérapie, chiropratie, ergothérapie, injections de cortisone, ostéopathie, massothérapie, neurochirurgie, corset, le chaud, le froid. «Ça soulage ponctuellement. Mais il y a toujours ce point dans le dos qui fait très mal.»

Jeunes et vieux

À des degrés variables, à peu près personne n'échappe à cette douleur: une enquête menée en 2002 par l'Agence de santé publique du Canada montre que 7 % des jeunes de 11 ans ont mal au dos au moins une fois par semaine (les sacs trop lourds, le sport). La proportion augmente à 18 % chez les 15 ans. Les personnes âgées sont évidemment à risque,

mais la plupart des crises s'observent toutefois chez les 30-50 ans, selon Statistique Canada.

L'accouchement, l'apprentissage de la marche, les chutes, la croissance sont tous des facteurs qui peuvent causer des maux de dos aux enfants, note Daniel Boisvert, vice-président de l'Ordre des chiropraticiens du Québec (OCQ). «Chez les adolescents, on voit ces dernières années toute une nouvelle variété de blessures au dos liées aux activités physiques, comme la planche à roulettes ou à neige. C'est en rapport direct avec ce que font les jeunes. Et les activités aujourd'hui sont souvent plus traumatisantes qu'auparavant.»

Ce sont ces petits traumatismes accumulés au fil des ans qui déclencheront plus tard ce qui paraît être des blocages subits du dos. «C'est très fréquent que des blessures qui ont récupéré en surface ont causé une perte d'intégrité fonctionnelle des tissus paravertébraux», explique M. Boisvert. C'est comme ça qu'un jour quelqu'un se penche et que tout bloque. Même chose pour les personnes âgées: «Certains passent toute leur vie sans un problème. Mais on se rend compte que les petites blessures imperceptibles se détériorent quand même, et à un moment on at-

teint le stade où la colonne n'est plus capable de rien prendre.»

Véritable chef-d'œuvre de design humain, le délicat alliage des 33 vertèbres qui forment la colonne vertébrale, enveloppe protectrice de la moelle épinière et support de la tête, est quelque chose d'émiment fragile. Une sculpture de verre qui, chaque jour, est sollicitée pour 1500 à 2000 inclinaisons. C'est beaucoup de boulot pour le dos, d'autant plus qu'on calcule que 35 % des positions adoptées par l'être humain dans une journée sont nocives.

C'est souvent la région lombaire (le bas du dos) qui souffre le plus. Six lésions sur dix sont concentrées dans cette région: c'est la plus sollicitée, la plus mobile. Elle supporte les deux tiers du poids corporel (donnée importante quand on parle d'obésité) et les trois quarts des mouvements du tronc. Un véritable pivot. Et le terreau des hernies.

Selon Statistique Canada, il est pratiquement impossible de déterminer l'origine précise d'un mal de dos dans 90 % des cas. «C'est multi-causal», dit Paul Castonguay. Un enchevêtrement de causes physiques et psychologiques. Scoliose, arthrose, mauvais tonus des muscles (dorsaux et abdominaux), sédentarité, obésité, tabagisme, stress chronique, dépression, effort physique excessif, habitudes des mauvaises postures. Une exagération de la courbure lombaire étire les ligaments. Les disques se déforment. Et la douleur apparaît.

Solution: exercice

Il n'y a toutefois pas de fatalité ici. Les solutions pour s'éviter un petit calvaire spinal existent. Plier les genoux avant de soulever une charge. Adopter une position correcte au travail et à la maison. Ne pas surcharger le sac des enfants pour la rentrée. Plein de choses, mais surtout: faire de l'exercice. Car 80 % des maux de dos seraient imputables à un manque d'action.

«Le déconditionnement de la société amène tellement de problèmes au Québec, lance dans un soupir Paul Castonguay. La base, avant le traitement médical, c'est d'amener les gens à une meilleure condition physique générale. Il faut s'attaquer à la forme. Et ce sont souvent des choses simples: marcher plus. Cesser de fumer.»

Pour un mal aux origines diverses, M. Castonguay affirme donc qu'il faut un traitement varié. «Traumatique ou pas, les solutions sont multiples. Il faut entreprendre un traitement sur plusieurs fronts. Faire des manipulations, oui, mais aussi réentraîner les muscles. Les monothérapies pour les maux de dos, c'est catastrophique. Seulement une combinaison de traitements va aider.»

Il y a 20 ans, on soignait les gens en prescrivant beaucoup de repos, indique M. Castonguay. Cette époque est finie. «Il faut moduler ses activités, mais surtout pas arrêter.» La directive est généralisée dans le milieu, peu importe l'approche. Bouger — dans la mesure du possible — reste le meilleur moyen de composer avec la douleur. Les raideurs sont moindres et ça assure au dos de demeurer souple et vigoureux.

Bouger pour guérir, mais aussi pour prévenir. C'est le mot d'ordre que lancent les spécialistes et les responsables de la santé publique. «C'est particulièrement vrai pour le dos», indique Daniel Boisvert. La colonne n'est pas un dentier: c'est impossible à remplacer. «C'est bien d'avoir un programme d'indemnisation, ajoute un porte-parole de la CSST, mais si on peut éviter que le travailleur en arrive là, tant mieux.» Ça évitera bien des séances obligées de thermalisme, de thalassothérapie, de kinésithérapie, d'ergothérapie, d'ostéopathie, d'homéopathie, de massage, d'acupuncture, d'hypnose, de relaxation, de yoga, de chiropratie, de physiothérapie, d'orthopédie...

Le Devoir

EN BREF

Louise Roy présidente du Conseil des arts de Montréal

Louise Roy devient la nouvelle présidente du Conseil des arts de Montréal (CAM). Elle remplace l'avocat Maurice Forget, arrivé au terme de son second mandat. Le CAM compte également quatre nouveaux membres, Patrick Beaudouin, Lucie Boissinot, Gaétane Verna et Jacques Vézina. Ces nominations ont été approuvées par le Conseil d'agglomération à sa séance du 31 août 2006. Louise Roy, consultante et administratrice de sociétés, est fellow invitée chez CIRANO, le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations. Au cours de sa carrière, elle a occupé de nombreuses fonctions de direction, dont le poste de présidente-directrice générale de la STCUM. Le CAM, qui célèbre cette année ses 50 ans, est formé de 25 membres issus majoritairement du milieu des arts, mais aussi des secteurs de l'éducation et des affaires ainsi que du milieu municipal. Tous sont bénévoles et domiciliés sur l'île de Montréal. Ils sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. — Le Devoir

Michel Roy: rencontre avec un vétéran du journalisme québécois



Le magazine du journalisme

En kiosque maintenant

Abonnement et information : 514 522-8033

www.le30.org

LE DEVOIR

SERVICE À LA CLIENTÈLE

HORAIRE POUR LA
FÊTE DU TRAVAIL

Lundi, 4 septembre : FERMÉ

SHIRT PASSION ■
SANDRO ■
VERTIGO ■
OUI ■
TOMBOLINI ■
GLORIA GAUDETTE ■
PATRICK GÉRARD ■
ETC. ■

■ THIERRY MUGLER
■ FRANCESCO SMALTO
■ REPORTER
■ TOMBOLINI
■ SAN REMO
■ TORRAS
■ KENNETH COLE
■ ETC.

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de Commerce
Mondial 844-9125

doice
DANNA

doice
VOMO

Pour Lui
Centre de Commerce
Mondial 281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
277-7558

LE MONDE



Mahmoud Ahmadinejad, le président iranien, hier

Dossier nucléaire iranien

Encore une chance au dialogue

Lappénranta, Finlande — L'heure des sanctions contre l'Iran sur le dossier nucléaire n'a pas encore sonné pour l'Union européenne, a déclaré hier le ministre finlandais des Affaires étrangères, Erkki Tuomioja.

«Pour l'Union européenne, la diplomatie est toujours la voie numéro un pour aller de l'avant», a dit lors d'une conférence de presse le président en exercice de l'UE, avant d'entamer une réunion avec ses homologues des 25 pays de l'Union.

Tuomioja confirme ainsi que, contrairement aux États-Unis, la plupart des Européens continuent à privilégier pour l'instant la voie du dialogue dans le différend international sur le programme nucléaire iranien, malgré une réponse de Téhéran à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) jugée insatisfaisante par de nombreux pays. Pour le Français Philippe

Dousté-Blazy, «ce rapport confirme que l'Iran ne s'est pas conformé aux exigences».

Mais «la main reste tendue» à certaines conditions: «J'entends les Iraniens dire qu'ils sont prêts à négocier. Le cadre des négociations est parfaitement connu. Eux, ils suspendent les activités nucléaires sensibles, en particulier l'enrichissement d'uranium, nous suspendons le processus diplomatique au Conseil de sécurité des Nations unies».

Le rapport remis jeudi par l'AIEA sur la mise en œuvre par Téhéran de demandes de l'ONU confirme que l'Iran a continué d'enrichir de l'uranium malgré un ultimatum onusien. Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad a d'ailleurs réaffirmé jeudi et hier que l'Iran ne renoncerait pas à «son droit à une technologie nucléaire pacifique». Les États-Unis ont déclaré que la communauté internationale

était prête à discuter de sanctions dès la semaine prochaine. John Bolton, l'ambassadeur des États-Unis aux Nations unies, a fait savoir qu'il se réunirait avec ses homologues français, britannique et allemand pour entamer des discussions sur un projet de résolution prévoyant des sanctions.

Mais les six médiateurs internationaux, c'est-à-dire les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et l'Allemagne, sont divisés sur les suites à donner aux conclusions du rapport de l'AIEA et sur l'urgence de sanctions. Le porte-parole de la diplomatie européenne, Javier Solana, et le principal négociateur iranien dans le dossier nucléaire, Ari Larjani, sont convenus d'une rencontre en tête à tête «bientôt», avant la réunion des Six à Berlin jeudi prochain.

Reuters

Un demi-milliard aux Palestiniens

Stockholm — Des donateurs internationaux ont promis hier une aide supplémentaire d'un demi-milliard de dollars aux territoires palestiniens et réclamé des mesures pour faciliter l'accès des organisations humanitaires à la région. L'objectif principal de cette conférence en Suède était de débloquent, à la demande de l'ONU, une aide supplémentaire de 170 millions, s'ajoutant à une requête initiale qui portait sur 215 millions.

Seuls 55 millions des 500 millions de dollars promis hier seront consacrés à cette requête de l'ONU. «Nous sommes très impressionnés par la générosité [des donateurs]», s'est réjoui Mohamed Moustafa, conseiller économique du président palestinien Mahmoud Abbas. Carin Jantín, ministre suédois chargé de l'aide, a pour sa part salué un «résultat fantastique».

Cette conférence a été organisée par la Suède, la Norvège et l'Espagne pour récolter des fonds en faveur de l'ONU et attirer l'attention de la communauté internationale sur les difficultés des Palestiniens.

Kevin Kennedy, du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires, a assuré ne pas être déçu par les 55 millions de dollars fournis au lieu des 170 réclamés par l'ONU. Les pays occidentaux ont suspendu le versement de leur aide aux Palestiniens après la victoire du Hamas aux élections législatives. Le Mouvement de la résistance islamique refuse de reconnaître Israël, de renoncer à la violence et d'endosser les accords passés entre Israéliens et Palestiniens.

Reuters

«Fidel a bien récupéré»

Caracas — Le président vénézuélien Hugo Chávez a révélé qu'il a eu un entretien de deux heures hier avec Fidel Castro à Cuba et indiqué que le dirigeant cubain, qui est convalescent, «a bien récupéré».

Le président a fait l'annonce de son escale à Cuba au cours d'un point fort de sa campagne électorale, quelques heures après son retour à Caracas d'une tournée de dix jours qu'il a menée en Chine, en Malaisie, en Syrie et en Angola.

«Nous sommes arrivés à l'aube à Cuba pour rendre visite au compagnon et camarade Fidel Castro, qui m'a demandé de vous transmettre ses salutations révolutionnaires. Vive Fidel! Vive la révolution cubaine!», s'est exclamé Hugo Chávez devant des milliers de sympathisants qui s'étaient rassemblés sur la place O' Leary, dans le centre de Caracas.

«Fidel a bien récupéré. Ce matin, nous avons eu un entretien de deux heures. Nous avons passé en revue la situation internationale en présence de Raúl Castro et d'autres camarades cubains et vénézuéliens», a ajouté Hugo Chávez, qui a précisé qu'en sa présence, Fidel Castro avait donné plusieurs coups de téléphone et rédigé un message.

Au début de sa tournée, le 21 août, le président vénézuélien avait déjà effectué une escale à Cuba et avait eu un entretien «privé» avec Castro, qu'il considère comme «un père».

Hugo Chávez était le seul chef d'État étranger à avoir été en compagnie du président cubain à l'occasion de ses 80 ans, le 3 août dernier.

L'élection présidentielle au Venezuela aura lieu le 3 décembre.

Agence France-Presse

Le Pentagone évoque la guerre civile en Irak

Washington — Les conditions sont réunies pour une guerre civile en Irak, mais celle-ci peut encore être évitée, selon un rapport trimestriel du Pentagone publié hier.

«Les conditions qui pourraient mener à une guerre civile existent en Irak», affirme ce rapport remis au Congrès américain sur la situation dans ce pays où sont déployées environ 138 000 troupes américaines.

«Néanmoins, la violence actuelle n'est pas une guerre civile et le glissement vers une guerre civile peut être empêché», ajoute-t-il.

Le rapport relève que «l'insécurité concernant une guerre civile au sein de la population irakienne et chez certains experts en sécurité a augmenté au cours des derniers mois». Au cours des trois derniers mois, «le nombre d'attaques hebdomadaires a augmenté de 15 %» par rapport au précédent trimestre et «le nombre de victimes irakiennes a augmenté de 51 %», souligne le document. Il précise que «l'essen-

tiel de cette violence a eu lieu à Bagdad».

La publication de ce rapport survient alors que l'administration Bush a lancé une nouvelle campagne de défense de la mission américaine en Irak, devenue impopulaire auprès de nombreux Américains.

Le chef de file démocrate au Congrès, Harry Reid, a estimé que le rapport du Pentagone montrait que l'administration Bush était «de plus en plus déconnectée de la situation sur le terrain en Irak». Le président George W. Bush a invoqué jeudi les leçons de l'histoire pour refuser catégoriquement un retrait précipité d'Irak, où l'Amérique livre selon lui un «combat idéologique décisif» contre les «successeurs des fascistes, des nazis et des communistes». Il a reconnu que des milliers d'Irakiens avaient été assassinés en juillet mais a de nouveau réitéré que le pays soit en proie à la guerre civile.

Agence France-Presse



MARIO RIVEST
Collection Sciences humaines
UN QUÉBEC EN MARCHÉ 4^e secondaire
Formation générale des adultes
SCH 4022-2
L'industrialisation et l'urbanisation au Québec

232 pages - 17 \$

LIDEC inc.
(514) 843-5991En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Livraisons d'armes au Hezbollah

Damas s'engage à respecter l'embargo

Damas — Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a déclaré hier que le président syrien, Bachar al-Assad, lui avait promis de faire respecter l'embargo sur les livraisons d'armes au Hezbollah, dans le cadre de la résolution 1701 du Conseil de sécurité qui a mis fin aux hostilités entre Israël et le mouvement chiite libanais.

«Le président m'a informé que la Syrie soutenait la résolution 1701 du Conseil de sécurité et contribuerait à son application», a dit Annan aux journalistes à l'issue de sa rencontre avec le président syrien.

«Tout en faisant part des objections syriennes à la présence de forces étrangères le long de la frontière libano-syrienne, le président s'est engagé devant moi à ce que la Syrie prenne toutes les mesures nécessaires à la pleine mise en œuvre du paragraphe 15 de la résolution», a ajouté Annan. Le paragraphe 15 de la résolution 1701 interdit l'acheminement illégal d'armes au Liban.

Annan a précisé que la Syrie était prête à renforcer la sécurité à sa frontière et à participer à des patrouilles communes avec l'armée libanaise.

Les autorités syriennes ont vi-

vement réagi à la demande formulée par Israël d'un déploiement des soldats de la force internationale le long de la frontière entre le Liban et la Syrie, pour empêcher des livraisons d'armes au Hezbollah.

Le Liban a déployé 8600 soldats dans cette zone et a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de demander le renfort des soldats de la Force interarmée des Nations unies au Liban (FINUL).

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid al-Moualem, a déclaré par la suite à des journalistes qu'aucune arme en provenance de son pays n'était transférée aux miliciens chiites libanais.

En marge d'une conférence en Italie, le vice-premier ministre israélien Shimon Peres a réaffirmé qu'Israël voulait que l'ONU vérifie les procédures à la frontière libano-syrienne.

«Il doit y avoir un moyen de vérifier [...] Maintenant, si c'était réel, et je pense que le secrétaire général des Nations unies cherche des moyens de l'assurer, alors Israël le croira», a dit Peres lors d'une conférence de presse à Cernobbio.

Le parti du dirigeant druze Walid Jumblatt a affirmé dans un communiqué publié hier que, dans la nuit de vendredi à samedi

dernier, des responsables de la sécurité libanaise avaient autorisé l'entrée d'armes et de munitions provenant de la Syrie au point de passage de Masnaa.

Jumblatt a déclaré à la station de télévision par satellite al-Arabiya: «Plusieurs convois ont franchi de nuit la frontière libano-syrienne, il y a une semaine [...] en particulier un convoi qui a été saisi par l'armée libanaise avec 1500 kilos de dynamite, de TNT. Ce matériel n'est pas destiné à combattre Israël. Il s'agit de matériel pour opérer des sabotages au Liban».

Des responsables militaires et de la sécurité libanais ont rejeté ces allégations. «Il n'y a eu aucune tentative de faire entrer des explosifs de la Syrie au Liban», a dit l'un d'entre eux sous le sceau de l'anonymat.

Annan s'est ensuite rendu au Qatar, seul pays arabe à siéger actuellement au Conseil de sécurité.

Les pays arabes ont demandé la réunion ce mois-ci des ministres des Affaires étrangères du Conseil de sécurité afin de relancer les efforts de règlement du conflit israélo-arabe, en parallèle à une initiative similaire du Conseil de sécurité.

Reuters

EN BREF

Test réussi

Washington — L'armée américaine a détruit un missile balistique au-dessus du Pacifique dans le cadre d'un exercice visant à mettre en place un bouclier antimissile américain, a annoncé le département américain de la Défense. Dans un communiqué, la Missile Defense Agency du Pentagone déclare avoir réussi l'opération, qui consistait dans le lancement d'un missile sol-air amélioré censé protéger les États-Unis contre des missiles balistiques à longue portée. Cet exercice, qui a coûté quelque 85 millions de dollars, devait officiellement permettre de réussir des informations plutôt que de détruire la cible. Le missile cible a été lancé à Kodiak, en Alaska. Le missile intercepteur a décollé d'une base militaire dans le centre de la Californie. C'est le premier exercice pratique par l'armée américaine avec une cible en mouvement depuis les échecs, en décembre 2004 et février 2005, de lancements de missiles intercepteurs, qui n'avaient pas réussi à quitter leurs silos au moment opportun. — Reuters

qu'il n'avait rien à se reprocher et que les accusations visaient à empêcher son mouvement nationaliste de réaliser un bon score aux élections municipales de novembre. Arrivé en tête au premier tour de l'élection présidentielle, Humala s'était ensuite incliné face au social-démocrate Alan García en juin. — Reuters

Écrasement aérien

Téhéran — Un avion de ligne de la compagnie Iranairtour a pris feu hier lors de son atterrissage à l'aéroport de Méched, dans le nord-est de l'Iran. Vingt-neuf des 148 personnes à bord ont péri, selon un bilan révisé à la baisse par la télévision publique iranienne. De précédents bilans faisaient état de 80 morts. Nourollah Rezaï-Niaraki, directeur de l'aviation civile iranienne, a dit à la télévision nationale que 43 personnes à bord avaient été blessées et que les autres étaient indemnes. La télévision a montré des images d'un avion brisé dont une partie du fuselage est calcinée. La cabine de pilotage semble pratiquement intacte, de même que la partie arrière de l'appareil. Le Tupolev 154 d'Iranairtour a pris feu à la suite d'une sortie de piste consécutive à l'éclatement d'un pneu à l'atterrissage à Méched, grande ville de pèlerinage. Méched abrite la tombe de l'imam Reza, huitième imam chiite, et des pèlerins affluent tout au long de l'année dans cette ville pour s'y recueillir. — Reuters

Candidat accusé

Lima — Le candidat malheureux au second tour de l'élection présidentielle péruvienne Ollanta Humala a été inculpé de meurtres commis en 1992, dans le cadre de la lutte contre les guérilleros du Sentier lumineux et contre les trafiquants de drogue. Un juge a annoncé dans la nuit de jeudi à hier que cet ancien officier, dont la formation politique détient la majorité des sièges à l'Assemblée, n'était pas autorisé à quitter le pays et devait déposer une caution de près de 7000 \$.

Hillary réfléchit

New York — Hillary Clinton espère que les États-Unis sont prêts à élire une femme à la Maison-

Blanche, a-t-elle dit dans une entrevue, créant hier l'émotion alors que la sénatrice, à qui on prête les plus hautes ambitions, n'a jamais jusqu'ici exprimé ses intentions en la matière. Interrogée par la chaîne ABC, l'ancienne first lady a dit espérer que le pays est prêt à accepter une présidente. «Cela dépend seulement du moment et si cela se produit. Restez avec nous!», dit-elle dans cette entrevue, enregistrée jeudi dans le nord de l'État de New York et dont ABC a communiqué des extraits avant la diffusion de l'entretien, le 7 septembre. Le «restez avec nous!» alimentait furieusement les conjectures hier, le New York Post évoquant l'«indication la plus forte» que Mme Clinton ait jamais donnée quant à ses intentions pour 2008. — AFP

Milosevic «revit»

Novi Sad — Près de 4000 personnes ont manifesté hier à Novi Sad pour protester contre une décision de donner à un boulevard de la deuxième ville de Serbie le nom de l'ancien homme fort du pays, Slobodan Milosevic. Les manifestants avaient appris qu'une commission locale avait proposé de donner à un des boulevards de la ville le nom de Slobodan Milosevic, accusé par le Tribunal pénal international de crimes de guerre et décédé en prison en mars dernier. Les manifestants exprimaient simultanément leur indignation contre le fait que la même commission de la mairie, contrôlée par les amis politiques de Milosevic, avait décidé de débaptiser la rue Zoran Djindjic, du nom du premier ministre réformiste assassiné en mars 2003. Djindjic était considéré par beaucoup comme le symbole de l'avenir européen de la Serbie. — AFP

DÉCOUVRIR INTERNATIONAL

LA REVUE DE LA SCIENCE

La science aux citoyens

Abonnez-vous
www.acfas.ca/decouvrir

Spécial Eau
Dossier: Le génie derrière les aliments

Laufé démocratique en martins
Jeunes filles des exploitations sexuellement
Un laser fantasmagorique
L'archéologie après Mars
Brancher l'Amérique latine sur la science

Obtenez vos 2 exemplaires gratuits en envoyant vos coordonnées à decouvrir@acfas.ca
MAINTENANT EN KIOSQUE • www.acfas.ca/decouvrir

ACTUALITÉS

PLUS D'ALLIANCES. MOINS DE TÉLÉCONFÉRENCES.

LES PASSES DE VOLS AFFAIRES. En une seule transaction, achetez un forfait de vols aller simple pour combler vos besoins en matière de voyage et ceux de votre entreprise. Obtenez votre passe en ligne ou auprès de votre agent de voyages.

C'est la révolution. Embarquez.

aircanada.com

Certains conditions peuvent s'appliquer. Visitez www.aircanada.com pour tous les détails.

ORFORD

SUITE DE LA PAGE 1

«On espère, a déclaré M. Rodier au *Devoir* hier, que parmi ces dizaines de milliers de personnes qui nous ont appuyés dans notre bataille pour sauver le mont Orford d'une privatisation certaine et d'un gros projet de 850 à 1000 condos, on obtiendra suffisamment d'investisseurs et d'utilisateurs qui pourront éventuellement venir skier chez eux ici.»

Cette proposition de coopérative apparaît fort différente de celle que la MRC aurait élaborée et dont des bribes, parfois contradictoires, filtrent dans les médias depuis deux jours. Selon ces sources, le promoteur qui achèterait la montagne devrait en céder la propriété à la MRC pour la maintenir dans le domaine public. La proposition de la MRC prévoyait aussi la construction de 850 unités d'habitation de type divers, ce qui revient somme toute à la proposition contenue dans le dernier rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur l'avenir du mont Orford. L'occupation du terrain varierait selon la concentration des unités dans un hôtel, une auberge, voire des condos.

De son côté, la proposition du maire Rodier est beaucoup plus modeste. L'auberge qu'il propose au pied du mont Orford n'aurait pas plus de 50 unités dites «familiales», c'est-à-dire plus larges qu'une chambre d'hôtel classique afin d'accueillir parents et enfants avec quelques services de base pour réduire les coûts et prolonger plutôt le séjour. Une telle auberge pourrait être construite tout en bas de la montagne, précise M. Rodier, de façon à épargner les secteurs sensibles de la montagne qu'un projet de 850 unités d'habitation pourrait tout autant menacer.

Par ailleurs, la municipalité d'Orford entend offrir un local dans l'édifice municipal à la coopérative, dont elle prépare le lancement depuis plusieurs mois. Quant aux parts sociales de 200 \$ acquises par le public, elles se-

raient détenues en fidéicommis. Si le projet devait avorter, tout le monde récupérerait sa mise, hormis une somme de 10 \$ pour les frais d'administration.

Des servitudes en béton

Le caractère aléatoire du sort à long terme que pourrait réserver la MRC de Memphrémagog au mont Orford, si Québec exige des promoteurs qu'on lui cède la montagne, pose un épineux problème de pérennité.

La MRC pourrait zoner «conservation» la partie inutilisée de la montagne et éventuellement celle qui sera développée si on la cédait par bail emphytéotique ou si elle en faisait un parc régional. Mais ces deux types de protection pourraient être modifiés à moyen terme avec l'arrivée d'une nouvelle équipe à la tête de la MRC, qui pourrait changer le zonage ou vendre une partie additionnelle du parc, comme le font présentement plusieurs municipalités du Québec pour leurs propres parcs.

Invité à dire si la MRC pourrait «bétonner» la protection accordée au mont Orford par l'octroi de servitudes de non-développement, inaltérables et irrévocables, en faveur de plusieurs groupes environnemen-

taux, le préfet de la MRC, Roger Nicolet, a déclaré hier au *Devoir* que cet aspect juridique de la protection à très long terme n'avait pas été examiné mais que c'est «une option qui mérite d'être examinée rapidement» dans la mesure où elle pourrait emporter l'adhésion des écologistes et boucher toutes les failles qui permettraient de développer progressivement la montagne bien au-delà du projet qui sera adopté mardi.

«C'est une question dont il faudra discuter», a ajouté M. Nicolet, précisant que les corps municipaux et régionaux sont le forum approprié pour établir une stratégie de protection à long terme.

Quant au maire Rodier, il a ajouté que des balises aussi fortes que la cession de servitudes à des tiers voués à la protection des milieux naturels constitueraient une garantie très importante car, s'agissant d'un contrat privé, ni Québec ni la MRC ne pourraient le modifier. Il a souligné que la création d'une coop ajoute une garantie supplémentaire car la loi prévoit que ce type d'institution ne peut pas altérer ou céder ses actifs.

En 1998, à la suite d'une des premières grandes sagas environnementales, Hydro-Québec, les Amis de la

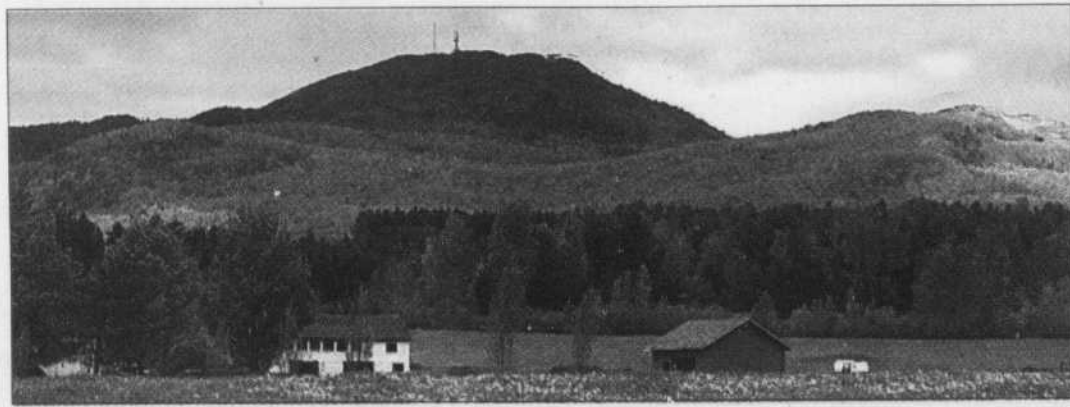
vallée du Saint-Laurent et Micheline Beauchemin avaient convenu dans un contrat privé que la ligne à haute tension Radisson-Nicolet-Des Cantons serait démolie avant le 31 décembre 1993 et remplacée par une ligne sous-fluviale. Les adversaires du projet des deux côtés du fleuve ne se satisfaisaient pas d'un décret gouvernemental que le conseil des ministres pouvait facilement modifier. On raconte que c'est l'ancien premier ministre du Canada Pierre Elliott Trudeau qui avait suggéré à son amie, Micheline Beauchemin, de sceller par un contrat privé l'entente intervenue à propos de la ligne sous-fluviale, ce qui enlevait toute initiative à Québec et à sa société d'Etat et la transférait, sur le plan décisionnel, à la Cour supérieure. Cette dernière peut évidemment forcer l'application d'un pareil contrat par injonction ou par ordonnance.

Dans le cas où Québec voudrait quand même abolir ces servitudes par loi, il devrait en compenser les bénéficiaires, a expliqué au *Devoir* un procureur familial de ce type de dossier. On imagine, a-t-il dit, que Québec hésiterait à verser 20 millions aux détenteurs de ces servitudes s'il voulait y toucher. Et comme cette démarche ne coûterait rien à la MRC, son refus d'offrir une «protection vraiment bétonnée» à la montagne justifierait les adversaires de son développement de conclure à juste titre qu'il y a peut-être un ordre du jour caché quant à l'avenir du mont Orford.

Du côté de SOS Orford, on se refusait hier à commenter la proposition de la MRC, que personne n'a vue, pas même les maires de la région, hormis ceux ayant pris part à sa rédaction. Pour la porte-parole de ce groupe, Gisèle Lacasse-Benoit, on semble se retrouver avec l'équivalent de la proposition du BAPE, une proposition qui soulève beaucoup de réticences du côté de SOS Orford.

L'Association des riverains du lac Bowker a fait savoir de son côté que la proposition de la MRC n'obtiendrait pas une grande adhésion du côté des adversaires de la privatisation si elle ressemble à ce qui a filtré des médias jusqu'ici.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

FLQ

SUITE DE LA PAGE 1

Contre toute attente, on trouve désormais plusieurs «fédérations» de lutte. Montréal, mais aussi Jonquière, Trois-Rivières, Sorel et Québec en comptent au moins une. Dans la métropole, d'anciens lutteurs enseignent leurs techniques, le plus souvent dérivées de la lutte gréco-romaine, à des amateurs. Certains semblent parfois sortis tout droit d'un vieux film de Fellini où le truculent déborde de partout.

Devenir lutteur, c'est s'imprégner de schémas mentaux et développer progressivement un ensemble de capacités physiques qui tiennent à l'agilité, à la force et à la capacité d'incarner un personnage.

La lutte a recommencé à tourner en province, ici et là. «A Saint-Alexis-des-Monts, raconte un jeune lutteur dont le nom se perd dans le bruit, il y avait 1500 personnes pour nous voir cet été!» Un autre mastodonte affirme qu'«à la campagne, on dirait que le monde ne sait pas encore que la lutte c'est organisé! Le monde aime ça!»

Malgré un manque de reconnaissance médiatique, les lutteurs sont désormais plusieurs à se produire en spectacle à Montréal, à raison d'une fois par semaine dans l'annexe paroissiale de l'église Saint-Barthélemy, dans le quartier Saint-Michel. Ces rencontres se déroulent devant une centaine de personnes, pour la plupart des amis des lutteurs ou des gens du quartier. Le public est soit très âgé, soit très jeune. On se surprend d'y trouver quelques enfants qui n'ont pas même l'âge scolaire. À l'entracte, quelques personnes tiennent à se faire prendre en photo avec les lutteurs.

La gloire du ring

Ces gladiateurs d'une époque trouble ont souvent des aspirations professionnelles. Ils rêvent des États-Unis, du Mexique à la rigueur, mais surtout de cachets mirobolants et de gloire télévisuelle.

Tête ronde, cheveux rasés, barbichette de diabolotin, Chris Gabriel a une carrure de réfrigérateur, voire de congélateur. On l'appelle affectueusement «le tank». Chris espère être éventuellement remarqué par un promoteur américain. En attendant, il gagne sa vie comme animateur dans un bar de danseuses nues et s'entraîne, autant qu'il le peut, pour réaliser son rêve. «Je vais au gym trois fois par semaine et je fais les entraînements de la lutte. Le vendredi soir, comme tout le monde, je suis à la salle Saint-Barthélemy pour les matchs.» La semaine dernière, il s'est blessé pour vrai durant un match. «J'ai cru que j'allais perdre mon œil tellement ça faisait mal.» Les blessures des lutteurs sont souvent infligées de façon involontaire, mais elles existent.

La lutte, c'est la promesse d'être quelqu'un en incarnant quelqu'un d'autre. C'est une façon de transcender sa condition sociale en se glissant dans l'identité d'un personnage plus grand que soi.

Les amis lutteurs de Chris ne souhaitent pas tous vivre un jour comme lui de leur passion. Dans le fond, ces jeunes, qui sont informaticiens, gérants de commerce ou chômeurs, se retrouvent pour lutter surtout dans l'espoir de contribuer à ce que le règne de ce spectacle populaire, souvent la passion de leur père du temps de leur enfance, ressuscite au Québec.

«Je voudrais que ça revienne comme c'était», déclarent la plupart des jeunes et des moins jeunes rencontrés à la salle de l'église Saint-Barthélemy un soir de match.

Mais qu'est-ce qu'il y a vraiment de changé? À la lutte, l'essentiel du spectacle demeure à peu près le même qu'autrefois. C'est surtout le rapport qu'établissent désormais les lutteurs avec le public qui s'est considérablement modifié.

FLQ et royauté

À la lutte, le geste décisif, celui qui envoie l'adversaire pour de bon au tapis, a toujours quelque chose qui tient de la magie. Tout peut être retourné, les causes autant que les effets d'une prise. Les pires coups, les plus vicieux comme les plus directs, ceux qui conduiraient n'importe quel mortel à sa perte, se révèlent n'être que les éléments d'un ballet métaphorique dansé avec plus ou moins d'improvisations entre bons et méchants.

Par une forme d'ensorcellement, l'arbitre est bien sûr souvent aveugle. Dans les jeux de bascules, de projections dans les câbles et de prises savantes au tapis, tout finit à peu près par s'annuler jusqu'au dénouement final, rapide et surprenant.

On dirait qu'un coup de baguette prédestine toute la marche de ces affrontements ou la poudre aux yeux se jette à la pelle... De ce côté, pas grand-chose de nouveau par rapport à la lutte des années d'or, celles où même un René Lévesque, comme d'autres hommes politiques, engageait des lutteurs pour assurer sa protection.

La mise en scène a cependant éloigné de plus en plus le public de l'idée que la lutte est animée par des sportifs de haut niveau. Le spectacle a pris à ce point le dessus sur l'idée même de sport qu'on présente désormais la lutte québécoise comme du simple «théâtre extrême», un peu à la manière américaine. Tout est arrangé et on ne se gêne surtout pas pour le faire savoir. Les lutteurs apparaissent donc moins comme des sportifs, à l'image de leurs devanciers, que comme des acteurs peu ou prou habiles à imiter la lutte d'autrefois. Comment alors y croire, à moins d'être pétris d'une certaine dose de naïveté?

La FLQ a beau afficher des fleurs de lys partout, son univers est loin d'être aussi républicain que celui de l'organisation révolutionnaire québécoise au même acronyme. Dans la plupart des scénarios élaborés autour des acteurs de la FLQ, ce sont en effet des figures royales qui occupent presque tout l'espace symbolique.

Oubliez les noms bonbons des lutteurs-comédiens et ne retenez que ceux qui encadrent l'univers de leur action. Qu'observez-vous alors? Que la lutte se déroule entre des «empires» — ces jours-ci, celui du «clan Soprano» occupe beaucoup de place. Dans ce cadre impérial, on conteste l'autorité d'une «reine autoproclamée». Des lutteurs tentent donc de mettre en place un «nouveau roi», une sorte de «Napoléon». Cet homme se présente alors devant les spectateurs, qui sont conçus comme ses «sujets», sorte de communauté morale dans laquelle les combats prennent leur sens. Évidemment, l'homme de l'Empire est accompagné de toute sa cour, où on trouve sa favorite, une «princesse». En marge, une histoire secondaire: on se demande qui va «devenir le mousquetaire» dans ce conte où toute la question reste, en définitive, de savoir si cette véritable ménagerie royale obtiendra le respect des «sujets» de la FLQ...

Pas de conte merveilleux dans un paysage royal sans compter quelques vilains: les méchants de l'arène sont des représentations presque caricaturales de l'ogre, de la brute, de la bête. Devant la bonté de la couronne légitime, un lutteur baptisé Alextrême organise depuis quelques matchs rien de moins qu'«une apocalypse»...

Les tenues de cette lutte locale, plus théâtrale que jamais, diffèrent de celles que portaient les idoles de la lutte d'autrefois. Les chausseries de boxe, les maillots empruntés au catch français et à la lutte olympique, tout ce qui légitimait sous des allures sportives un certain exercice de la représentation de la violence cède le plus souvent la place, sous l'influence américaine, à des accoutrements mieux adaptés à la pratique d'un certain fétichisme sexuel qu'à l'exercice physique: vêtements en vinyle ou en vachette, cache-sexe qui ne cachent rien du tout, shorts ajustés pour les garçons et jupes très courtes pour les filles sous lesquelles se découvrent volontiers des *strings* ou des dentelles... La violence de la lutte locale s'est incontestablement érosée sous l'influence des *frank shows* de la lutte hollywoodienne.

Lors d'une soirée de lutte féminine, l'arrivée d'un des lutteurs-vedettes est marquée par une pause dans l'affrontement qui donne lieu à la mise en scène d'un véritable strip-tease. Dans un autre match, disputé en équipe mixte, l'adversaire n'hésite pas à aller jusqu'à mimer une scène de pénétration sur une femme en principe évanouie sous l'effet d'une pluie de coups.

La marque du rapport sexuel est en fait omniprésente dans la nouvelle lutte locale. Le costume agicheur témoigne ainsi, jusque dans l'action, d'une volonté de franchir des interdits qui relèvent plus des rêves en vinyle lustré des sex-shops que de l'événement sportif. La violence elle-même se trouve donc drapée d'érotisme, à la différence de la lutte de l'époque des frères Rougeau ou Leduc: la lutte se résumait alors à une performance où se réalisaient des exploits dans la sueur et dans une douleur à laquelle on pouvait souvent croire.

La famille Leduc

La FLQ, c'est beaucoup l'œuvre de Paul Leduc, lui-même un ancien lutteur qui formait, avec son frère Jos, une célèbre équipe de barbus. «Nous avons voulu lancer une école de lutte pour relancer le sport, explique l'ancien vedette. Ce que les gens voient ici, c'est simplement le travail de jeunes qui apprennent. Ce ne sont pas tout à fait de vrais matchs, juste une école ouverte au public. On prend des gens qui ont envie de lutter et on leur montre comment tomber, comment suivre un scénario, comment incarner un personnage...»

Personne n'est payé, sauf lors de matchs de festivals ou grâce à des promoteurs. Les lutteurs doivent en fait dépenser de l'argent pour leurs costumes autant que pour s'entraîner.

«Aux États-Unis, un lutteur professionnel peut faire cinq ou six mille dollars par semaine», explique Paul Leduc, les yeux grands ouverts. Il rêve d'envoyer certains de ses poulains là-bas ou au Mexique. Il a lui-même commencé sa carrière professionnelle à Mexico. Leduc dit avoir entre autres beaucoup d'espoirs pour une très grande et solide fille bien taillée, qui monte sur le ring sous le nom de Vanessa Kraven.

La lutte existe encore à Montréal, en bonne partie grâce au travail incessant de la famille Leduc.

Chaque semaine, tous les membres de ce clan s'activent pour organiser des combats ou des formations d'acteurs-lutteurs. C'est à Kim Leduc, la fille de Paul, qu'on doit la récente mise sur pied de l'Association de lutte féminine, l'ALF. Après avoir été confinées longtemps à des rôles de «gérantes» plus ou moins anglichantes auprès des gars, les jeunes femmes sont désormais au centre même de l'action. L'ALF compte à ce jour une trentaine de participantes.

Grande, mince comme un fil, Mélanie, de Jonquière, a 22 ans. Elle n'hésite pas à venir jusqu'à Montréal pour jouer son personnage ultra maillé de Malicia Lucifera, quitte à devoir repartir immédiatement après son match pour être à son travail de graphiste dès le lendemain matin. «J'ai été élevée avec mes frères. On se battait tout le temps. J'aime la lutte parce que c'est violent! J'adore ça!» Avant de se présenter au public, Malicia Lucifera tremblait pourtant de peur autant qu'une enfant qui doit monter sur scène... Le trac? «Oui...»

Sweet Cherrie, de son vrai nom Geneviève, est responsable des comptes à recevoir chez un gros fournisseur de pièces d'automobiles. Elle affirme que la lutte a changé sa vie. «Il y a sept ans, lorsque j'ai commencé, j'étais très réservée. La lutte m'a donné confiance en moi pour la première fois!»

Lufisto est une des rares filles à affirmer gagner de l'argent avec la lutte. Elle s'est même déjà rendue combattre au Mexique, aux États-Unis et au Japon. Pour les autres filles, elle représente un modèle, mais par forcément un idéal à atteindre. Toutes sont surtout là pour s'amuser, disent-elles.

Comment écraser l'adversaire

Sous le couvert d'une assourdissante musique de discothèque, Paul Leduc explique qu'il a été lutteur professionnel pendant 22 ans, que l'arène fut toute sa vie, depuis ses débuts à la Palestre nationale jusqu'au moment où il dut s'arrêter. Un jour, l'homme d'affaires Pierre Peladeau le voit en entrevue à la télévision. «Peladeau a appelé au studio. Il a demandé à me parler. Il m'a dit qu'il voulait que je travaille pour lui, chez Québecor, et m'a donné un rendez-vous! Lorsque je suis arrivé pour le rencontrer à son bureau, son secrétaire était justement en train de lui dire: «Mais M. Peladeau, qu'est-ce que vous voulez que je fasse avec un ancien lutteur?»

L'ancien lutteur travaille d'abord chez Atco, une entreprise de Peladeau. Puis on l'envoie comme vendeur sur la route. Contre toute attente, il récupère plusieurs contrats. «M. Peladeau m'a rappelé pour me nommer gérant!» Au bout de quelques années à l'emploi de Québecor, il devient le patron des Messageries Dynamique. «Je me suis occupé de la distribution du *Devoir*. Et c'est moi qui ai organisé la distribution du *Journal de Montréal* et, surtout, du *Journal de Québec*. J'ai écrasé Le Soleil à Québec! On l'a écrasé!»

Leduc pointe Spike du doigt, un hercule qui ressemble moins à un culturiste qu'à un lutteur de sumo tombé du ciel. «Spike ne pouvait même pas dire deux mots avant d'entrer ici. Maintenant, il s'adresse aux spectateurs au micro. Il défend son personnage de bon ou de méchant. On lui a donné une nouvelle vie! Pendant que les jeunes font de la lutte ici, ils s'amuse et se développent plutôt que de faire n'importe quoi, n'importe où.»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
Du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 9858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.